

James par un certain nombre de rivières, de la pomper jusqu'à Amos et, de là, l'acheminer jusqu'au lac Nipissing, ensuite, jusqu'à la baie Georgienne, afin d'alimenter au moins cette étendue d'eau ainsi que le fleuve Saint-Laurent qui, pendant quelques années du moins, a souffert d'une baisse considérable de niveau d'eau. Cette baisse de niveau d'eau dans le fleuve Saint-Laurent et dans le port de Montréal semble moins aiguë actuellement qu'elle ne l'a été pendant deux ou trois ans, mais rien n'indique que ce problème ne surgira pas de nouveau.

Si l'on acheminait l'eau douce, qui se perd actuellement dans la baie James et dans la baie d'Hudson, vers les Grands lacs, cela pourrait servir aussi à la lutte contre la pollution.

Dans l'industrie aussi bien que dans l'art ménager, il importe souvent de rincer pour nettoyer. La grande quantité d'eau récupérable qui est déversée dans la baie James pourrait servir, en quelque sorte, à rincer le lac Ontario et rendre l'eau au moins plus pure.

Ce projet, me dit-on, est étudié actuellement par le gouvernement de l'Ontario, grâce à des subventions fédérales, du moins selon une déclaration de l'honorable ministre des Richesses naturelles du Québec.

Apparemment, l'étude de ce projet n'a pas progressé aussi vite au niveau du gouvernement du Québec, parce que le gouvernement fédéral n'a pas accordé de subventions.

Dans le projet de loi actuellement à l'étude, on peut lire que des ententes doivent nécessairement être conclues entre le gouvernement fédéral et les provinces.

A mon sens, si l'on ne s'entend pas avec chaque province, les industries ne se soucient pas du problème de la pollution.

Je suppose que l'intérêt de toutes les provinces canadiennes pour la lutte contre la pollution et pour la préservation des eaux est tel qu'elles ne refuseront pas de prendre part à cette lutte.

Jusqu'ici, à l'occasion de certaines conférences fédérales-provinciales, les ministres des richesses naturelles ont pu se consulter. Il faudrait tenir de telles conférences en plus grand nombre, afin de mettre à contribution toutes les connaissances en vue d'enrayer ce grave problème.

Le Ralliement créditiste croit ce bill nécessaire pour compléter d'autres lois imparfaites, mais il sera toujours loisible au gouvernement de le modifier afin de l'améliorer.

Nous croyons que ce bill devrait être adopté en deuxième lecture et déferé au comité des ressources nationales et des travaux publics en vue d'une étude approfondie. Si nous jugeons nécessaire d'y apporter des amendements, nous n'hésiterons pas à le faire.

• (9.30 p.m.)

[Traduction]

M. Keith Hymmen (Kitchener): Merci, monsieur l'Orateur. Avant d'aller plus loin, permettez-moi de féliciter le ministre de l'exposé détaillé et complet qu'il a fait cet après-midi en présentant ce bill. Je suis sûr d'exprimer la pensée de tous les députés en disant qu'il fait bon de revoir en pleine forme un homme qui s'est toujours assuré le respect de la Chambre dans son poste actuel, dans celui qu'il détenait auparavant et aussi lorsqu'il était député de l'arrière-ban. Nos meilleurs vœux l'accompagnent.

Monsieur l'Orateur, en parlant du bill C-144 qui concerne surtout la conservation des ressources en eau du Canada, je ne puis m'empêcher de penser à l'inquiétude grandissante au sujet de la pollution qui, sauf erreur, est à la source de ce projet de loi. Je serai sans doute tenté, comme d'autres députés, de parler de la pollution dans son ensemble, qui englobe l'air, le sol, l'eau et le milieu général. Mais je vais essayer de résister à la tentation.

En soi, la pollution de l'eau n'est pas un problème particulier à un endroit, mais un problème global. De l'attention soutenue qu'on lui accordera—sur le plan tant national que mondial—peut dépendre la vie de bien des gens. Malthus aurait pu présenter au monde sa fameuse théorie en termes encore plus éloquents, par exemple: «La population mondiale croît dans une proportion géométrique, tandis que la réserve d'eau du globe demeure constante».

L'eau douce, évidemment, est un élément très précieux et très important non seulement pour les Canadiens, mais pour tout citoyen et tout pays du monde. Le Canada a peut-être été plus fortuné que d'autres à cet égard, comme, d'ailleurs, sous bien d'autres rapports. L'eau douce ne représente, sur terre, que 0.325 p. 100 ou $\frac{1}{3}$ p. 100 de tout l'hydrosphère. Les Grands lacs, ces vaste étendues d'eau si précieuses au continent nord-américain, contiennent le quart de toute l'eau douce limnétique du monde. Le quart, monsieur l'Orateur, pour $\frac{1}{2}$ p. 100 de la population mondiale. C'est pourquoi cette mesure législative et les dispositions du projet de loi lui-même sont si importantes, sinon pour nous, du moins pour le monde entier.

J'ai dit que j'allais essayer de m'en tenir au bill. Toutefois, monsieur l'Orateur, puis-je me permettre une courte citation? Je viens de lire un livre du Dr Paul Ehrlich, *The Population Bomb*. Cet ouvrage destiné au public américain porte à réfléchir et il est, à certains égards, assez effrayant. L'auteur l'avoue lui-même, ce livre décrit la pire situation à